



BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC ODDO CORPORATE FINANCE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société YMAGIS à Oddo Corporate Finance, à la date du 30 juin 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 31 799 titres YMAGIS,
- 177 319,79 Euros en espèces.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 30 359 titres YMAGIS,
- 189 843,59 Euros en espèces.

A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS (www.ymagis.com) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de les aider à tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre deux pôles d'activité : la gestion des VPF⁽¹⁾ et les services aux exploitants et aux producteurs / distributeurs. Ces derniers recouvrent la vente et installation d'équipements pour les cinémas, la maintenance et infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, la post-production de contenus, et la préparation et l'acheminement des DCP⁽²⁾ et KDM⁽³⁾. Les laboratoires numériques d'YMAGIS livrent ainsi chaque semaine aux salles de cinéma en Europe des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs ou régies publicitaires. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 47,3 M€, en hausse de +19% par rapport à 2012, et un résultat courant avant impôt de 4,0 M€, en hausse de 27%.

- (1) VPF : Virtual Print Fee, ou frais de copie virtuelle - rémunération payée à YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant et YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS -ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une partie significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec YMAGIS.
- (2) DCP : Digital Cinema Package, ou copie numérique, ensemble des fichiers informatiques constituant le film long métrage, la bande annonce ou le film publicitaire
- (3) KDM : Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus. Il s'agit d'un message électronique par lequel le distributeur fait parvenir à l'exploitant la clé qui va lui permettre de lire et donc de projeter la copie numérique (ou DCP).

CONTACTS

YMAGIS

Jean-Marie DURA
Directeur général délégué
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Relations investisseurs : Alexandre COMMERTOT
Relations presse : Aurélie CHARLES
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ymagis@actifin.fr